

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 412

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On a reconnu, pour le travailleur, la nécessité d'une protection et d'une sécurité sous la forme d'assurances-chômage et vieillesse et d'associations syndicales. A propos du pouvoir d'achat on a constaté que, dans notre système économique, chaque individu est responsable de sa propre sécurité, mais qu'il ne saurait y atteindre qui par le maintien du pouvoir d'achat, si fortement diminué actuellement pour la plupart, parce qu'aucun décret n'a pu, jusqu'ici, établir et assurer la stabilité du système économique, dans aucun pays. C'est l'inadaptation de la capacité de consommation à la production qui a causé la ruine de millions d'individus, et tous ces éléments (dont je ne cite que les principaux) créent un danger de guerre à l'intérieur et à l'extérieur.

Il faut combattre, a-t-on déclaré, toutes les forces destructrices, que nous ne connaissons que trop hélas! la maladie, les préjugés de classe, de nationalité, de race; le crime, et avant tout et surtout la guerre. Pour vaincre, il faut transformer les législations sociales, atteindre à la paix internationale, car, tant qu'existera la guerre, tous les efforts constructifs seront stériles et voués à l'échec.

Dans le domaine *Loisirs et Education*, le Congrès a discuté tous les problèmes qui se posent actuellement à ceux que préoccupent l'évolution et la transformation de la vie sociale et familiale, et qui ont réalisé qu'il s'agit de les adapter à ces nouvelles conditions, pour le bien de l'individu et de la société. On a essayé également de définir la tâche actuelle du gouvernement devant les difficultés de tout ordre qui se présentent à lui (ordre social, économique, national et international) et dont le contribuable (homme et femme) doit pouvoir contrôler l'action afin d'en exiger une économie intelligente et constructive.

Il y aurait matière à longs compte-rendus, pour chacune des questions traitées, mais ces problèmes ont tous été soulevés par les uns ou les autres de nos associations féminines, ils ne sont inconnus d'aucune de nous, aussi l'essentiel est de remarquer qu'ils ont été discutés par des femmes possédant tous leurs droits, et qui constituent dans leurs pays respectifs une puissance avec laquelle comptent les gouvernements.

Un manifeste a été publié à l'issue du Congrès, dont voici les points principaux:

« Parloit-on les droits du citoyen sont encore déniés en raison du sexe, de la race, de la nationalité, le mouvement féministe doit continuer à se développer... »

« Toute personne, quels que soient son sexe, son origine, sa race, a droit à la sécurité de la vie, du travail, du salaire, de la santé, de l'éducation, à la protection contre la guerre et le crime, ainsi qu'à la libre expression de la pensée. Or, ces éléments de sécurité et de bien-être matériel ne sont assurés nulle part jusqu'ici. La civilisation est menacée. Et comme nous sommes persuadées que, seule, une action intelligente et concertée, de la part des hommes et des femmes, peut convaincre les gouvernements d'entreprendre l'œuvre d'amélioration commune, nous voulons nous consacrer à obtenir leur appui dans ce but. La protection de toute vie est particulièrement chère aux femmes, et, à une des heures les plus tragiques de l'histoire, nous nous engageons à y travailler et à en prendre la responsabilité. »

Le mouvement féministe étant fondé dans tous les pays, nous demandons aux femmes d'y adhérer loyalement. Le besoin d'un plan social étendu impérieux, nous comptons sur toutes les femmes du monde entier pour nous aider à la réaliser. En agissant ainsi, nous ne servons pas deux causes différentes, mais la cause de l'humanité qui inclut la nôtre. »

On ne saurait qu'applaudir à cette conclusion et la faire sienne, tout en regrettant que le nombre de femmes qui réalisent combien il serait nécessaire de se rallier à notre mouvement pour faire œuvre vraiment utile, soit encore si petit. L.-H. P.

IV. Conférence internationale des Travailleuses

Huit pays étaient représentés à cette Conférence tenue à Bruxelles à la fin de juillet, sur invitation de la Fédération syndicale internationale. Les deux questions à l'ordre du jour ont présenté un intérêt tout spécial d'actualité: celle du travail des femmes en période de crise en fonction de la rationalisation, qui fut introduite par Mme Jeanne Chevenard (Lyon), et celle des salaires féminins, dont Miss Julia Varley (Grande-Bretagne) était rapporteur. Des discussions fort animées ont pris place, qui ont abouti à l'adoption de résolutions très importantes: droit au travail de la femme, mariée ou non; politique du logement ouvrier pouvant alléger la tâche de la travailleuse; développement de la protection économique et sociale de la femme et application du principe: à travail égal, salaire égal; meilleure organisation syndicale des salariées, etc. Ces résolutions ont été renvoyées au Bureau de la Fédération syndicale internationale pour décision.¹

(D'après les Informations sociales du B.I.T.)

¹ Pourquoi des résolutions adoptées par une Conférence de travailleuses doivent-elles encore être soumises au Bureau de la Fédération syndicale « pour décision »? et ces travailleuses ne sont-elles pas qualifiées pour « décider » elles-mêmes des questions qui les concernent directement, sans devoir recourir à un organe directeur que nous croyons être uniquement masculin? C'est une question que nous posons et sur laquelle nous serions heureux d'avoir une explication. (Réd.)

Toujours la Radio

Notre petite enquête (Voir les Nos 408 et 409 du Mouvement) sur la partie du programme de Radio-Généve intitulée *Pour l'heure où les enfants sont couchés* nous a amené un certain nombre de lettres de protestations très-énergiques contre ce programme. Nous avons estimé utile de communiquer cette correspondance au *Comité romand d'Hygiène morale et sociale*, qui ayant reçu de son côté pas mal de protestations, a jugé bon d'intervenir auprès de la Commission romande de Radiodiffusion par la lettre suivante, que l'on nous a aimablement autorisée à reproduire, comme suite à notre enquête. (Réd.)

Monsieur le Président et Messieurs,

Jusque récemment, nous avons entendu exprimer, à plusieurs reprises, dans les milieux les plus divers, la satisfaction éprouvée à constater que les émissions de Sottens étaient toujours convenables.

Depuis quelques semaines, nous avons reçu plusieurs plaintes. Les plus nombreuses se réfèrent au programme spécial intitulé *Pour l'heure où les enfants sont couchés*. Certaines des plaintes s'expriment d'une manière extrêmement vive sur l'indécence de certains morceaux donnés sous ce titre, notamment par Radio-Généve. On cite en particulier le disque: *Ah! les fraises et les framboises*. Un de nos correspondants qualifie même de « dégoûtantes » et de « pornographique à jet continu », les émissions des jeudis 25 mai et 1^{er} juin *Pour l'heure où les enfants sont couchés*. L'un de ces morceaux, intitulé *Je suis bête*, aurait même été obscène.

Un autre correspondant dit qu'il a écouté trois fois cette émission et que deux fois, au moins, c'était « affreux » et qu'il a eu honte pour son pays que « sous les auspices de la Confédération, on répande dans le monde des chansons et des monologues qu'allaient entendre jusqu'ici dans des bégayements les gens qui ont du goût pour cette littérature ». Les plaintes ne se limitent d'ailleurs pas à cette émission spéciale *Pour l'heure où les enfants sont couchés*. Il résulte de notre enquête que d'autres émissions froissent des radiophonistes et qu'une épuration des programmes s'impose.

Nous pensons qu'il suffira de vous transmettre ces diverses réclamations pour que vous preniez les mesures nécessaires. Vous connaissez la responsabilité morale de la radiophonie qui pénètre dans des milliers de familles dont elle doit respecter les sentiments de pudeur et de convenance.

Vous voudrez bien nous faire connaître votre point de vue et, éventuellement, les décisions que vous jugerez bon de prendre. Nous ne ferons pas d'autres démarches avant d'avoir reçu votre réponse.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président: Dr. H. REVILLIOD. Le secrétaire-général: M. VELLARD, Dr. jur.

L'Ecole d'Etudes sociales à Genève

L'Ecole d'Etudes sociales de Genève, fondée en 1918, a fixé le début du semestre d'hiver au 24 octobre prochain.

Elle donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi à mieux tenir leur rôle de femme et de mère; elle est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale.

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme: la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, gestion financière du ménage, éducation maternelle, activité manuelle; des cours d'hygiène de la femme, de médecine de l'enfance, de soins aux malades complètent l'éducation familiale des jeunes filles; l'instruction civique, l'économie politique, l'économie nationale sont aussi enseignées. Des cours de sténo-dactylographie, de correspondance, de comptabilité permettent une formation commerciale extrêmement utile actuellement. En outre, les élèves peuvent s'inscrire pour des cours ménagers tels que cuisine, coupe, lingerie, repassage, etc., au Foyer de l'Ecole sociale.

Les élèves professionnelles s'inscrivent, d'après leurs goûts et leurs aptitudes, dans une des sections suivantes:

1. *Direction et administration des établissements hospitaliers*: homes d'enfants, orphelinats, cliniques, préventoria, colonies de vacances, homes pour jeunes filles et foyers d'étudiantes.

2. *Activités sociales*. Cette section prépare aux carrières telles que enquêtes pour tribunaux d'enfants, aides du tuteur général, agentes de la protection de l'enfance, assistantes de police, fonctionnaires de l'assistance publique et privée, surintendantes d'usines.

3. *Secrétaires*. Secrétaires d'institutions sociales; d'organisations internationales; secrétaires privées.

4. *Bibliothécaires-secrétaires-libraires*. Aides-bibliothécaires dans des bibliothèques scientifiques; bibliothécaires-chefs dans des bibliothèques populaires.

5. L'Ecole a fondé en 1927 une nouvelle section dite des *Laborantines*, c'est-à-dire d'assistantes pour les laboratoires médicaux.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale, certaines conditions sont requises: 4 semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme; un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le « Foyer » de l'Ecole accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires. Des cours ménagers pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Le prochain cours pour infirmières-visiteuses, organisé tous les deux ans en collaboration avec la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, aura lieu en automne 1934.

Le programme de l'Ecole est à disposition au Secrétariat, 6, rue Ch. Bonnet.

NOS FINANCES

Nous avons reçu:

Pour le « Fonds d'administration » (Fonds créé par M^{me} Gour):

Du Groupe suffragiste de Moutier, en souvenir de sa regrettée présidente décédée, M^{lle} Salgat . . . Fr. 20.—

Pour le « Fonds spécial »:

De l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses . . . Fr. 300.—

Nos plus chaleureux remerciements à toutes celles qui, à titre individuel et collectif, soutiennent et encouragent ainsi notre effort, et nous prouvent par ces gestes l'utilité de notre Mouvement pour la cause féministe en Suisse.

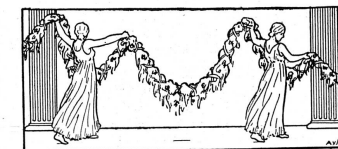


Association Suisse
— pour le —
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La saison d'hiver et la série des réunions mensuelles a recommencé de façon fort intéressante, le 2 octobre, par une causerie aussi claire que remarquablement documentée de M. Paul Huber, contrôleur-juriste au Département des Finances sur l'organisation de notre système d'impôts. Tant de femmes, en effet, payent leurs impôts et remplissent péniblement leur bordereau sans se rendre compte des principes à la base de notre législation fiscale, sans réaliser les méthodes employées, les catégories de personnes assujetties à l'impôt, les éléments imposables, les taux appliqués, etc., qu'il était éminemment utile, aussi bien au point de vue pratique qu'à celui plus élevé et général de leur formation civique, de leur apporter des précisions à ce sujet. L'intérêt porté par l'auditoire à l'exposé si complet de M. Huber s'est d'ailleurs manifesté par toute la série de questions qui lui ont été posées, cet échange de vues animé ayant même touché en passant et en riant à la grève des suffragistes contribuables...

La prochaine réunion mensuelle de l'Association aura lieu à la date régulière du premier lundi du mois, soit le 6 novembre, et sera consacrée au sujet d'une brûlante actualité des *Corporations*, sujet qui sera envisagé au double point de vue de ses partisans et de ses adversaires par des personnalités politiques de tendances opposées. E. Od.



A travers les Sociétés

Les paysannes vaudoises au Comptoir suisse.

Le mardi 19 septembre a été, au Comptoir suisse, la journée des paysannes vaudoises; elles n'étaient pas très nombreuses; l'on a constaté que si les paysannes viennent toujours plus nombreux au Comptoir suisse de Lausanne, les paysannes, cette année-ci, y sont plus rares. C'est la crise, et elles sont les premières à faire des économies. Or une visite au Comptoir, quel que soit l'esprit d'économie de ses visiteuses, finit toujours par coûter.

L'Association agricole des femmes vaudoises, qui a pour but le perfectionnement professionnel des cultivatrices et l'écoulement de leur produit, a siégé le matin sous la présidence de M^{me} Gillibert-Randin (Lausanne). Il a fallu enregistrer la démission comme caissière de M^{lle} E. Kohler (Lausanne), qui sera remplacée par M^{lle} L. Gay (Cully). Le centre confiturier de

Tolovaux près Chexbres est l'objet des préoccupations des paysannes. Il a réussi à liquider son stock de confitures ménagères; il a commencé à fabriquer à nouveau, mais au ralenti; on en fabrique également au Comptoir, dans la cuisine mobile installée par l'Association dans la halle des Arts et Métiers; chaque jour y sont traités pruneaux, prunes, pommes, poires achetés aux membres de l'Association. Une commission spéciale étudiera la réorganisation du centre de Tolovaux et la création d'un autre centre confiturier, ailleurs dans le canton.

La séance s'est terminée par un vivant exposé de M. André Lugeon, chef de cultures maraîchères à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin-sur-Morges, le père de trois mignonnes petites filles, qui seront féministes, qui a donné aux paysannes d'excellents conseils pour l'écoulement de leurs légumes, en leur recommandant de perfectionner toujours leurs cultures et d'offrir à leurs clientes ce qu'elles demandent. S. B.

La Société genevoise d'Education physique

... nous prie de rappeler à nos lectrices la réouverture de ses cours de gymnastique rationnelle. Ceux-ci auront lieu comme d'habitude le mardi et le vendredi de 18 à 19 heures, dès le mardi 17 octobre, à l'Ecole secondaire des Jeunes filles, rue d'Italie. La direction en est confiée à M^{me} Hornung, à laquelle on peut s'adresser pour tout renseignement.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 et Dimanche 8 octobre:

LUCEURNE: Salle du Grand Conseil: XXXII^e Assemblée générale de l'Alliance nationale suisse de Sociétés féminines. (Voir le programme dans notre dernier numéro.)

Dimanche 8 octobre:

BELLINZONE: Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: Le rôle de la femme dans la famille et la Société, conférence sous les auspices de l'Association suisse pour le Suffrage féminin par M^{lle} Gour.

De lundi 9 à samedi 14 octobre:

LUGANO: Pestalozzihof. XV^e Cours de Vacances organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin. (Voir le programme détaillé dans un précédent numéro.)

Vendredi 13 octobre:

GENÈVE: Alliance Internationale pour le Suffrage: Club International, 20 h. 45: Un exemple de solidarité féminine: l'œuvre apportée aux intellectuels réfugiés. Séance sous la présidence de M^{me} Malaterre-Sellier, avec l'aide de plusieurs oratrices.

Dimanche 15 octobre:

GENÈVE: Salle de la Réformation, 20 h. 15: Grande manifestation organisée par le Groupe consultatif international pour le Désarmement. (Voir plus haut.)

Lundi 16 octobre:

GENÈVE: Club International, 20 h.: Dîner organisé par le Comité de Désarmement des Organisations féminines internationales à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence du Désarmement. M. Henderson, président de la Conférence y prendra la parole, ainsi que plusieurs oratrices.

N.D.L.R. — Nous ne pouvons que répéter encore cette fois-ci ce que nous disions il y a quinze jours, c'est qu'il nous est malheureusement très difficile, vu notre parution bi-mensuelle, d'annoncer en temps utile les diverses manifestations, conférences, réceptions, etc., etc., organisées à Genève pendant l'Assemblée de la S.d.N. et à son occasion, et dont la date est souvent fixée de façon très rapide. Que l'on veuille donc bien nous excuser de ne pas être un informateur aussi complet à cet égard que nous le voudrions, et que l'on s'adresse pour tout renseignement de cet ordre au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale, 25, quai du Mont-Blanc (téléphone 24.367).

Cours pratiques pour Dames

Cuisine, coupe, confection
lingerie, raccommodage, repassage
économie domestique, etc.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales
Le Bosquet. 3, Avenue de Champel
Tram 1 et 8. Téléphone 51.198

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE... Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1933 - 27 mars 1934

Culture féminine générale. - Préparation aux carrières d'activité sociale, de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires, secrétaires, infirmières-visiteuses, laborantes. - Pension et Cours ménagers au Foyer de l'Ecole. - Progr. (50 cent.) et renseignements par le Secrétariat, rue Charles-Bonnet, 6, GENÈVE.